

ceci : Faits multiples, étudiés dans toutes leurs circonstances vérifiées au microscope, faits déterminés en tout point, faits permanents, toujours les mêmes dans des conditions identiques, en tout temps, en tout lieu, sur tous les individus capables d'en subir le contre-coup.

Voilà, selon lui, les involucres nécessaires, d'où peut jaillir la connaissance d'une force, d'une loi inconnue.

Mais à Lourdes, vous n'avez pas cela ; ce n'est pas en tout lieu, c'est en un seul lieu ; ce n'est pas sur tous les individus capables de subir le contre-coup d'une force, c'est sur les seuls malades mis en contact avec la Vierge ; encore, ce n'est pas sur tous, c'est uniquement sur quelques-uns ; il y a efficacité pour celui-ci, indifférence pour celui-là ; l'effet produit est actuel pour l'un, pour l'autre il est ultérieur, pour les deux anormal toujours ; enfin, il ne se manifeste qu'à époque fixe, presque constamment à la période des Pèlerinages.

Donc, adieu l'hypothèse des forces inconnues, et cherchons autre chose.

Quoi ?

Le merveilleux, le miraculeux, le surnaturel.

Et par là que faut-il entendre ?

Permettez-moi de citer : Dulhé de St. Projet. Il écrit dans " l'Apologie scientifique, année 1897, page 192, en note : "

1. Le phénomène " merveilleux ", sans dépasser les énergies naturelles, les lois connues de l'Univers, s'éloigne du cours ordinaire des choses, et n'est pas encore scientifiquement démontré. Conclusion : Le merveilleux diminue en raison directe du progrès de la science.

2. Le phénomène " miraculeux " ainsi qualifié par l'Eglise, seule Puissance, arbitre irréfragable en la matière, dépasse les forces naturelles, les lois connues et " connaissables " de l'Univers. Il est, et restera scientifiquement inexplicable. La science n'a aucune prise sur lui.

3. Le phénomène " surnaturel " purement et simplement, au sens théologique, se distingue du miracle en ceci : Il dépasse les forces naturelles, (non pas seulement, *par la manière dont il se produit*, mais, *quant à la substance, quant à l'être lui-même.*) Il constitue un Ordre supérieur, il est l'effet direct de la Souveraineté, de la Perfection infinies de Dieu dans l'exercice du Pouvoir divin.

(A suivre)

FR. L. A. RONDOT, O. P.